

DIPA

Séminaire **D**roit **I**nternational **P**ublic **A**pprofondi

DIPA, pour **D**roit **I**nternational **P**ublic **A**pprofondi (*deeper*, voire *deepa* en anglais), est un séminaire organisé par la Prof. Samantha Besson qui donne l'occasion à des étudiant.e.s en droit d'approfondir certaines questions de droit international public après le cours de Droit international public général de première année.

Durant le semestre d'automne 2026, le thème sera :

Souverainetés

Fréquence : Le groupe se réunira toutes les trois semaines et à raison de cinq séances durant le semestre d'automne, le mercredi soir de 18h15 à 20h00. Les dates sont les suivantes : 16 septembre (séance introductive), 21 octobre, 11 novembre, 2 décembre et 16 décembre 2026. La participation à toutes les séances sera obligatoire et chaque séance sera introduite par une présentation de deux étudiant.e.s.

Inscriptions : par e-mail **jusqu'au 1^{er} mai 2026** auprès de Mme Shpresa Salihu (shpresa.salihu@unifr.ch) en fournissant toutes les informations demandées sur le site de la Chaire de droit international public et de droit européen (<https://www.unifr.ch/ius/besson/fr/activites/seminairedipa.html>). Le séminaire est ouvert aux étudiant.e.s du Bachelor (dès la 2^e année) et du Master en droit. Attention : **DIPA est limité à 8 étudiant.e.s.**

Reconnaissance : DIPA donne droit à 2 crédits ECTS au titre de **crédits spéciaux**. Pour rappel, 1 crédit ECTS correspond à environ 25 heures de travail. La participation à DIPA peut aussi être reconnue sous forme de **séminaire de Master** (au lieu des crédits spéciaux) si l'étudiant.e rédige un travail écrit (aux conditions usuelles des travaux de séminaire de Master) sur l'un des thèmes discutés.